

KANTON WALLIS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

11 mai 2015

Votation cantonale du 14 juin 2015 Décret de financement de la 3^e correction du Rhône

Madame, Monsieur,

Pour garantir la participation du Canton dans le financement de la 3^{ème} correction du Rhône, le Grand Conseil a décidé de compléter par voie de décret le budget ordinaire avec un fonds de financement spécifique de 60 millions de francs provenant du fonds pour les grands projets d'infrastructures du XXI^e siècle. Le Conseil d'Etat a pris acte de l'aboutissement du référendum déposé contre ce décret. Le peuple est donc appelé à se prononcer lors des votations cantonales du 14 juin prochain.

Le Parlement et le Gouvernement recommandent d'accepter le décret. Un refus bloquerait le financement de toute mesure de protection de la plaine du Rhône, y compris des mesures urgentes attendues par les communes.

Pour vous présenter les enjeux liés à ce vote, le président du Gouvernement et chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement **Jacques Melly** et le chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire **Jean-Michel Cina**, vous convient à une **conférence de presse**

Iundi 18 mai à 9.30 heures Espace Porte de Conthey, Rue de Conthey 20, à Sion

Les chefs du DTEE et DEET seront accompagnés de **Tony Arborino**, chef de la Section protection contre les crues du Rhône.

La documentation usuelle vous sera remise directement sur place. Vous la trouverez également sur le site Internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations amicales.

André Mudry Chef de l'Information